
	<p align="center">Ce qu'il faut savoir pour la saison 2019/2020</p> <p>Avec la GVC, créée en 1982, vous adhérez à la Fédération Française d'Éducation Physique Gymnastique Volontaire (la FFEPGV), une Fédération ayant plus de 100 ans d'existence, et 530 000 adhérents.</p> <p>La GVC est gérée entièrement par des bénévoles et bénéficie de locaux mis à sa disposition par la ville de Chelles.</p> <p>Seuls les animateurs, brevetés d'État ou formés et diplômés par la FFEPGV sont salariés.</p>	
---	--	---

Inscriptions : Retournez, le plus rapidement possible, votre dossier d'inscription complet, soit :

- par la poste, GVC – Mairie de Chelles - 77500 CHELLES
- à l'accueil de la Mairie de Chelles,
- à un membre du Bureau ou à un animateur dès le premier cours (1 cours d'essai est admis).

Les chèques seront remis en banque à partir du 18 septembre.

Si nécessité, possibilité d'étaler votre paiement en remettant au maximum 3 chèques, mis en banque en septembre, octobre, novembre.

Remboursement en cas d'interruption : accepté sur présentation d'un certificat médical, pour un remboursement pris en compte à la date de ce dernier.

La licence et l'adhésion ainsi que tout trimestre calendaire commencé ne sont pas remboursés.

Licence/Vignette : Vous recevrez une vignette dès votre inscription. Elle vous servira de reçu, **Prenez-la avec vous dans tous les cours, elle sera exigée en cas de contrôle.**

Depuis 2013 la Fédération envoie les licences uniquement par internet. Il est donc important d'indiquer votre adresse e-mail avec précision (en lettres MAJUSCULES). Pour les adhérents n'ayant pas d'adresse mail, nous pouvons vous la fournir à votre demande.

Informations sur les cours et les tarifs :

Vous disposez de 3 tarifs de base : le 1^{er} pour un seul cours par semaine, le 2^{ème} pour 2 ou 3 cours par semaine et le 3^{ème} Forfait, pour autant de cours que vous le souhaitez dans la semaine.

Chaque cours de marche nordique de 2 heures par quinzaine équivaut à un cours par semaine.

Des cours sont organisés pendant les congés scolaires (hors vacances d'été et de Noël) selon la disponibilité des animateurs et des locaux.

Les changements de cours définitifs sont admis dans l'année, mais vous devez alors impérativement prévenir par courrier la GVC de votre souhait.

Un cours pour les enfants de 3 à 6 ans est proposé le mercredi de 16h30 à 17h30

Un cours « Rose Pilates » animé par Frédérique le mercredi après-midi pour les personnes ayant, ou ayant eu, une pathologie lourde.

Nouveau cours Gym Dansée Un entraînement complet, une évolution dans l'espace sans matériel au travers d'enchaînements dynamiques faits de pas empruntés au fitness et à la danse sur des musiques de styles variées, en alternance le mardi soir au gymnase de la Noue Brossard.

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUTE NOUVELLE ADHESION OU INTERRUPTION D'UNE ANNEE.

Certificat médical : Il est possible de conserver son certificat médical de l'année précédente, et cela pendant 3 ans, à condition que ce soit pour un renouvellement d'inscription et que vous ayez toujours répondu par « NON » à l'auto-questionnaire ci-joint que vous devez garder chez vous. Dans le cas contraire, vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Notre site internet vous fournit tous les documents nécessaires (liste des cours, tarifs, bulletins d'inscription)

Protection des données personnelles

Nous vous informons que la GVC collecte et utilise vos données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de votre contrat avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise de licence, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...) mais également à des fins statistiques non nominatives. Ces données ne seront ni vendues ni cédées à des tiers personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Nous vous précisons que la fourniture de votre adresse E-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Cette adresse E-mail permet également à la Fédération de vous informer sur ses actualités (newsletters, événements...) mais aussi de vous solliciter en vue d'améliorer ses pratiques sportives ou de recueillir votre avis (enquêtes de satisfaction...).

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un E-mail à l'association à l'adresse suivante.

gymnastiquevolontairechelloise@gmail.com

ou un courrier à l'adresse de l'association : GVC, Mairie de Chelles - 77500 CHELLES.

Site Internet : www.gvc-sportsante.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/gvcchelles>

N° de Tél. : 07 77 16 04 68

Mail : gymnastiquevolontairechelloise@gmail.com

Pour votre bien-être et votre santé
nous vous souhaitons
une très bonne saison sportive
Le Comité Directeur